



Assemblée générale

Distr. GENERALE

A/AC.183/SR.216
4 août 1995

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMITE POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIENABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 216ème SEANCE

tenue au Siège, à New York,
le lundi 24 juillet 1995, à 10 h 30.

Président : M. Cisse (Sénégal)

SOMMAIRE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE DOUZIEME COLLOQUE ONG POUR LA REGION DE L'AMERIQUE DU NORD, TENU AU SIEGE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES A NEW YORK, DU 19 AU 21 JUIN 1995, ET SUR LE SEMINAIRE DES NATIONS UNIES SUR LES BESOINS ET LES PROBLEMES DES PALESTINIENS DANS LES DOMAINES ADMINISTRATIF, FINANCIER ET DE LA GESTION, TENU AU SIEGE DE L'UNESCO A PARIS, DU 28 AU 30 JUIN 1995

REUNION INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET COLLOQUE ONG DES NATIONS UNIES POUR LA REGION DE L'EUROPE SUR LA QUESTION DE PALESTINE, CENTRE INTERNATIONAL DE VIENNE (AUTRICHE), 29 AOUT-1er SEPTEMBRE 1995

QUESTIONS DIVERSES

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, bureau DC2-794, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au présent compte rendu et à ceux des autres séances seront publiées dans un rectificatif.

La séance est ouverte à 11 h 5.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. L'ordre du jour est adopté.

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE DOUZIEME COLLOQUE ONG POUR LA REGION DE L'AMERIQUE DU NORD, TENU AU SIEGE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES A NEW YORK, DU 19 AU 21 JUN 1995, ET SUR LE SEMINAIRE DES NATIONS UNIES SUR LES BESOINS ET LES PROBLEMES DES PALESTINIENS DANS LES DOMAINES ADMINISTRATIF, FINANCIER ET DE LA GESTION, TENU AU SIEGE DE L'UNESCO A PARIS, DU 28 AU 30 JUN 1995

2. Le PRESIDENT dit que le colloque d'organisations non gouvernementales tenu à New York avait pour thème "Le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et la question de Palestine". Des experts nord-américains, européens, palestiniens et israéliens y ont présenté des documents sur les problèmes politiques, économiques et sociaux ainsi que sur les éléments qui font obstacle et ceux qui sont favorables au processus de paix en cours. Les questions qui ont été débattues concernaient les réfugiés et les personnes déplacés, les colonies de peuplement, le statut de Jérusalem, le respect du droit humanitaire international, la femme palestinienne, le renforcement de la société civile, le développement économique et social et l'emploi. Soixante-treize organisations non gouvernementales ont assisté au colloque et 16 gouvernements y ont participé en tant qu'observateurs. M. Al-Kidwa a donné lecture d'un message du Président Yasser Arafat.

3. Le colloque a fourni aux organisations non gouvernementales l'occasion d'unir, de coordonner, d'intensifier et de diversifier leurs efforts et activités et de renforcer l'aide et l'appui offerts au peuple palestinien. Les délibérations ont montré que le système des Nations Unies, le Comité et les organisations non gouvernementales ont un rôle important à jouer pendant la période actuelle de reconstruction et d'édification de la nation.

4. Les organisations non gouvernementales de l'Amérique du Nord continueront d'avoir des comités permanents dans des domaines particulièrement importants concernant notamment les droits de l'homme, le développement économique, les groupements religieux et la condition de la femme.

5. Le séminaire tenu à Paris sous les auspices du Comité a fourni un cadre à des échanges de vues sur divers aspects des besoins et des problèmes des Palestiniens dans les domaines administratif, financier et de la gestion. Ont participé au séminaire des experts palestiniens, israéliens ou venant d'autres pays, des organes et des institutions spécialisées des Nations Unies s'occupant de projets dans la région, des pays donateurs, des organisations régionales ainsi que des organisations intergouvernementales et non gouvernementales travaillant sur le terrain. Cinquante gouvernements y ont également assisté.

6. Environ 20 experts ont présenté des documents sur divers aspects de la question de Palestine et les représentants de 16 gouvernements et organisations ont fait des déclarations pendant les délibérations. Le programme du séminaire a commencé par une séance plénière sur le thème "Les besoins et les problèmes des Palestiniens dans les domaines administratif, financier et de la gestion - rôle de l'assistance internationale". Des tables rondes ont examiné les questions suivantes : l'autorité palestinienne - besoins et problèmes dans le domaine de l'administration; mise en place des bases de la gestion des finances publiques; soutien à la mise en place d'administrations municipales et de services publics palestiniens; et valorisation et gestion des ressources humaines - renforcement des capacités institutionnelles.

7. Le séminaire a souligné que l'aptitude à répondre aux besoins des Palestiniens en mettant en place une administration viable et efficace dans la région soumise à la juridiction de l'Autorité palestinienne constitue une étape essentielle dans la lutte pour l'autodétermination. Un bon fonctionnement des institutions gouvernementales, le développement de l'économie, la création d'emplois et l'offre de services sociaux efficaces assureront une base solide à l'étape suivante du processus de paix. Il est évident que le Comité joue un rôle de catalyseur en réunissant les administrateurs palestiniens avec leurs homologues des autres pays et en permettant un examen approfondi des besoins et des problèmes en matière d'administration et de gestion. Le Comité envisage de prendre des mesures de suivi des diverses recommandations formulées au cours du séminaire.

8. M. FERNÁNDEZ PALACIOS (Cuba), appuyé par M. ZLENKO (Ukraine), note avec satisfaction cette dernière remarque.

9. M. AL-KIDWA (Observateur de la Palestine) espère qu'on pourra organiser une réunion similaire l'année suivante, qui mettra l'accent en particulier sur la situation économique en Palestine.

10. M. ZAINUDDIN (Malaisie) prie le Secrétariat de dresser une liste des recommandations faites lors du séminaire et de la distribuer aux membres du Comité.

11. Le PRESIDENT souligne la nécessité de donner suite aux recommandations émanant du séminaire et de faire en sorte qu'elles ne restent pas lettre morte. Certains organes du système des Nations Unies ont souhaité examiner le contenu du rapport sur le séminaire en vue d'agir de leur propre initiative et ce sont des responsables de l'ONU qui ont donné l'élan concernant l'application des recommandations. En outre, le rapport a été soumis au Secrétaire général pour qu'il soit distribué à tous les Etats Membres du Conseil économique et social et à tous les Etats Membres de l'ONU en tant que document de la cinquantième Assemblée générale. En réponse aux commentaires de l'observateur de la Palestine, le Président espère que le Conseil économique et social recommandera la tenue d'une réunion de suivi en 1996.

REUNION INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET COLLOQUE
ONG DES NATIONS UNIES POUR LA REGION DE L'EUROPE SUR LA QUESTION DE PALESTINE,
CENTRE INTERNATIONAL DE VIENNE (AUTRICHE), 29 AOUT-1er SEPTEMBRE 1995

12. Le PRESIDENT informe le Comité que le programme provisoire de la réunion prévue à Vienne tel qu'il figure dans le document de travail N° 5/Rev.1 a dû être révisé en consultation avec les comités de coordination des organisations non gouvernementales concernées par la question de Palestine et les noms des experts participants y ont été ajoutés.

13. M. ZLENKO (Ukraine) est certain que la réunion proposée apportera une contribution précieuse à la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies tout en favorisant le débat sur les questions palestiniennes.

14. Le PRESIDENT considère que le Comité souhaite approuver le document de travail N° 5/Rev.1.

15. Il en est ainsi décidé.

QUESTIONS DIVERSES

16. M. CASSAR (Malte) transmet les compliments de son gouvernement sur l'excellent travail du Comité. En particulier, le Comité a fait preuve de souplesse et de pragmatisme en s'adaptant à l'évolution de la situation au Moyen-Orient, pour ce qui concerne le processus de paix et les besoins des Palestiniens. M. Cassar estime que le séminaire de Paris a encore une fois mis en évidence les liens étroits qui existent entre les processus politiques et économiques. Il est en outre impressionné par la franchise avec laquelle les représentants des autorités palestiniennes et ceux des institutions spécialisées des Nations Unies ont abordé les problèmes et reconnu les difficultés indéniables. Il se félicite de constater que les changements survenus sur le plan politique semblent avoir encouragé certains pays à s'intéresser beaucoup plus activement à la question de Palestine. En conclusion, M. Cassar rappelle au Comité que, aussi nécessaire qu'elle soit, l'assistance ne doit pas être imposée aux Palestiniens car c'est à eux qu'il revient de prendre les décisions.

17. Le PRESIDENT, appuyé par M. FARHADI (Vice-Président du Comité), approuve les observations émises précédemment au sujet de la participation, considérant que le Comité bénéficierait d'un élargissement de sa composition. Les pays d'Europe occidentale, en particulier, ont un rôle plus important à jouer pour ce qui est des aspects économiques et sociaux de la question de Palestine qui, depuis la fin de la guerre froide, sont devenus aussi importants que les aspects politiques. Le Bureau peut examiner cette question pour voir la manière dont le Comité peut tirer parti d'un tel élargissement.

La séance est levée à 12 h 5.